









Guide formulaire interactif :



1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre ordinateur :

-  Utiliser le navigateur « Firefox » () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
-  Cliquer le bouton « Télécharger » () → Situé en haut à droite du navigateur ;


2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :

-  Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
-  Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement ( ou )




 **Conseils pour l'envoi du formulaire** ( ou ) :

-  Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
-  Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;

Pièces à fournir :

- Copie du brevet militaire de pilote d'avions/hélicoptère (Selon votre demande) 2^{ème} degré de l'armée de l'air ou de l'aéronautique navale ;
OU
- Brevet militaire de pilote de l'aviation légère de l'armée de Terre (**option avion/hélicoptère selon votre demande**) ;
OU
- Brevet militaire d'observateur pilote de l'aviation légère de l'armée de Terre ALAT (**option avion/hélicoptère selon votre demande**) ;
OU
- Copie des pages du bulletin officiel des armées faisant apparaître la décision d'attribution d'un de ces brevets ;
- Copie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- Copie d'un certificat médical de classe 1 en état de validité conforme à la Part MED du règlement (UE) n°1178/2011 ;
- Formulaire de redevance (**99i-Formlic** disponible : [Ici](#)) accompagné d'un chèque **OU** d'une attestation de prise en charge par le Ministère de la Défense, **OU** paiement par carte bancaire sur Internet ;
- Formulaire de demande de report de QT/QC à titre militaire (**35i-Formlic** disponible : [Ici](#)) et les documents qui y sont demandés.
 -  Notamment copie du formulaire de compte-rendu d'évaluation de compétences conformément à l'appendice 9 de la Part FCL du règlement cité ci-dessus datant de moins de douze mois.

Envoi du dossier :

- **Pour les licences de pilotes privés**, vous devez envoyer l'ensemble des pièces justificatives (courrier ou mail) au bureau des licences (DSAC-IR) la plus proche de votre domicile (Liste DSAC-IR : [Ici](#))
- **Pour les licences de pilotes professionnels**, vous devez envoyer l'ensemble des pièces justificatives par :
 -  Courrier à l'adresse suivante : DGAC, DSAC/Direction Personnels Navigants –Pôle Licences, 50 rue Henry Farman, 75720 PARIS CEDEX 15.
 -  Mail à l'adresse suivante : dsac-guichet-en-ligne-bf@aviation-civile.gouv.fr
-  Dans le cadre de la délivrance de la QC/QT couplée à la délivrance d'une licence professionnelle, le dossier doit exclusivement être envoyé à Paris-Farman.

Informations sur le navigant :

1/3. Information sur le candidat :					
Nom de naissance ¹	<input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M		Nom d'usage (Si différent de ¹)		
Prénom(s)		Date de naissance		Lieu de naissance	
Adresse		Commune		Code postal	
Téléphone(s)		Courriel			
N° licence :		Pays de résidence			
Nombres d'heures de vol sur : <input type="checkbox"/> Avion <input type="checkbox"/> Hélicoptère			En tant que PIC		

2/3. Expérience minimum requise :	
Sur avion : <input type="checkbox"/> Oui	
A) 500 heures de vol en tant que pilote d'avions à titre militaire dont 100h en tant que pilote aux commandes (PF) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
B) 20 heures de vol sur campagne en qualité de commandant de bord sur avions monopilotes, comprenant un vol d'un minimum de 540 km (300 NM) au cours duquel aura été effectué un atterrissage avec arrêt complet sur deux aérodromes différents : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
C) 10 heures de formation aux instruments, dont 5 heures au maximum au sol : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
D) 5 heures de vol effectuées de nuit comprenant au minimum 1 heure de navigation sur campagne et 5 décollages et atterrissages complets en solo ou 25h en qualité de pilote aux commandes (PF) dont 10 heures sans jumelles de vision nocturne (JVN) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Sur hélicoptère : <input type="checkbox"/> Oui	
A) 500 heures de vol en tant que pilote d'hélicoptères à titre militaire dont 50h en tant que pilote aux commandes (PF) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
B) 10 heures de vol sur campagne en qualité de commandant de bord sur hélicoptères monopilotes, comprenant un vol d'un minimum de 185 km (100 NM) au cours duquel aura été effectué un atterrissage avec arrêt complet sur deux aérodromes différents : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
C) 10 heures de formation aux instruments, dont 5 heures au maximum au sol : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
D) 5 heures de vol effectuées de nuit comprenant au minimum 1 heure de navigation sur campagne et 5 décollages et atterrissages complets en solo ou 25h en qualité de pilote aux commandes (PF) dont 10 heures sans jumelles de vision nocturne (JVN) : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Cachet de l'autorité militaire :

3/3. Validation des données renseignées (Par l'autorité militaire)			
Nom et prénom du responsable pédagogique de l'ATO de l'armée ou son délégataire			
N° ATO			
Atteste des informations renseignées par le candidat (Section 1/3), de la détention du titre militaire requis et l'expérience minimum (Section 2/3) indiquées dans « Information navigant''			
Fait à		Signature (Cachet)	
Le			

Dans le cas d'un pilote qui aurait quitté l'armée, le pilote devra se rapprocher de l'ATO ayant effectué la formation afin que ce dernier vérifie dans ses archives afin d'attester des différentes exigences demandées.